

<p style="text-align: center;">COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS DE PONTIS</p>
--

L'An deux mille vingt et un et le **vendredi 19 novembre à 17h30**, le Conseil d'Administration du CCAS, dûment convoqué, s'est réuni en Mairie, en session **ordinaire** sous la Présidence de **Monsieur Georges GAMBAUDO**, Président.

Présents : Mesdames CARLIN Mireille, BOQUELET Camille, LORETTE Indra, BAZIRE Muriel et Monsieur IMBERT Jean-Claude,

Excusées : Monsieur FERDINAND Jean-Marie

Secrétaire de séance : Monsieur IMBERT Jean-Claude

1 OBJET : COLIS DE NOEL POUR L'ANNEE 2021.

Monsieur le Président,

INFORME le Conseil d'Administration que du fait de la circulation active du virus COVID 19, il convient d'annuler le repas de Noël afin de rester vigilants et de protéger notamment les personnes les plus fragiles.

Après débat et à titre exceptionnel tout le monde sera « gâté » comme l'année dernière :

- Les familles en résidence principale bénéficieront d'un cadeau.
- Les enfants bénéficieront, eux aussi d'un bon cadeau en fonction de leur âge.
- Les aînés inscrits sur les listes électorales, ayant 70 ans et + recevront comme tous les ans, leur colis de Noël,

Cependant une nouveauté cette année, soirée de mise en illumination dans la cour de la mairie :

- Vin chaud, chocolat chaud etc..
- Distribution des bons pour les enfants et des cadeaux pour les résidences principales

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés

- **APPROUVE** à titre exceptionnel pour l'année 2021, la distribution de cadeaux, de bons cadeaux et de Colis de Noël ainsi que l'organisation de la soirée illumination.

Questions diverses :

La date retenue sera le 15 décembre 2021 à 17h30